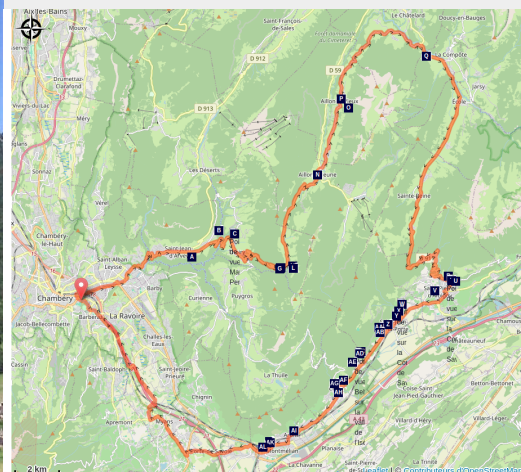


Boucle cyclo : Tour du Colombier d'Aillon

Savoie



Le Colombier vu du Col des Prés (OT des Aillons-Margériaz)



Labellisé "Vélo et Fromages", cet itinéraire offre une belle incursion dans le cœur du Massif des Bauges à la découverte de sa gastronomie.

Depuis Chambéry, l'ascension du col des Prés par lequel débute ce circuit est rude, mais récompensée ensuite par une magnifique plongée au cœur du Géoparc des Bauges dont vous ressortirez par le col du Frêne, avec vue sur le mont Blanc en prime. En rentrant par la combe de Savoie, vous évoluez au milieu des vignobles de Savoie, autre fleuron gastronomique de notre territoire. N'oubliez pas de vous arrêter chez l'un des producteurs laitiers "Vélo et Fromages" pour goûter la fameuse Tome des Bauges et visiter l'exploitation. Et pourquoi pas faire une halte également chez un

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 5 h 30

Longueur : 82.0 km

Dénivelé positif : 1667 m

Difficulté : Niveau noir - Très difficile

Type : Boucle

viticulteur de la Combe de Savoie pour agrémenter votre fromage comme il se doit !
Sites laitiers à proximité de l'itinéraire : 1 :
Fromagerie du Val d'Aillon à Aillon-le-Jeune, 2 :
Ferme de la Correrie à Aillon-le-Jeune, 3 :
Coopérative laitière de Lescheraines, 4 : GAEC
La Marmotte en Bauges à La Motte en Bauges,
5 : Alpage d'Allant à Jarsy, 6 : Les fromages de
Marius à Saint-Pierre d'Albigny, 7 : Monts et
Terroirs à Montmélian 8 : Coopérative la
Beaufortaine à Saint-Jeoire-Prieuré, 9 : Marché
de Challes-les-Eaux, 10 : Marché des Halles de
Chambéry, 11 : Tomme et Beaufort à Chambéry,
12 : Le Beaufort des Montagnes à Chambéry.
Vous retrouverez plus d'information dans le
document téléchargeable "Vélo et Fromages -
fiche topo Tour du Colombier d'Aillon".

Itinéraire

Départ : Chambéry

Balisage : Itinéraire cyclo

Communes : 1. Chambéry

2. Bassens

3. Saint-Alban-Leyse

4. Saint-Jean-d'Arvey

5. Thoiry

6. Aillon-le-Jeune

7. Aillon-le-Vieux

8. Le Châtelard

9. La Compôte

10. Jarsy

11. École

12. Sainte-Reine

13. Saint-Pierre-d'Albigny

14. Saint-Jean-de-la-Porte

15. Cruet

16. Arbin

17. Montmélian

18. Porte-de-Savoie

19. Myans

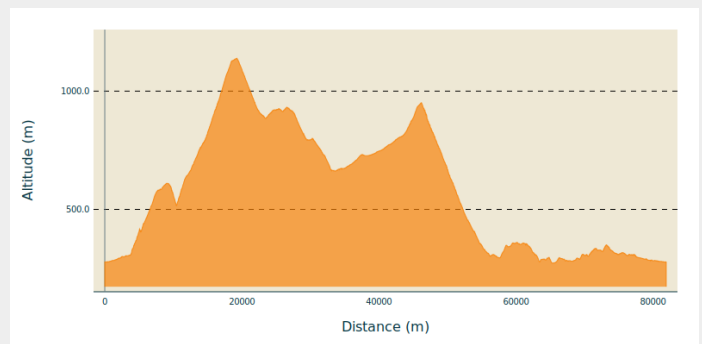
20. Saint-Jeoire-Prieuré

21. Challes-les-Eaux

22. La Ravoire

23. Barberaz

Profil altimétrique



Altitude min 273 m Altitude max 1139 m

Balisage départemental : Tour du Colombier d'Aillon N°16 noir

Praticable : du 01/01 au 31/12 tous les jours.

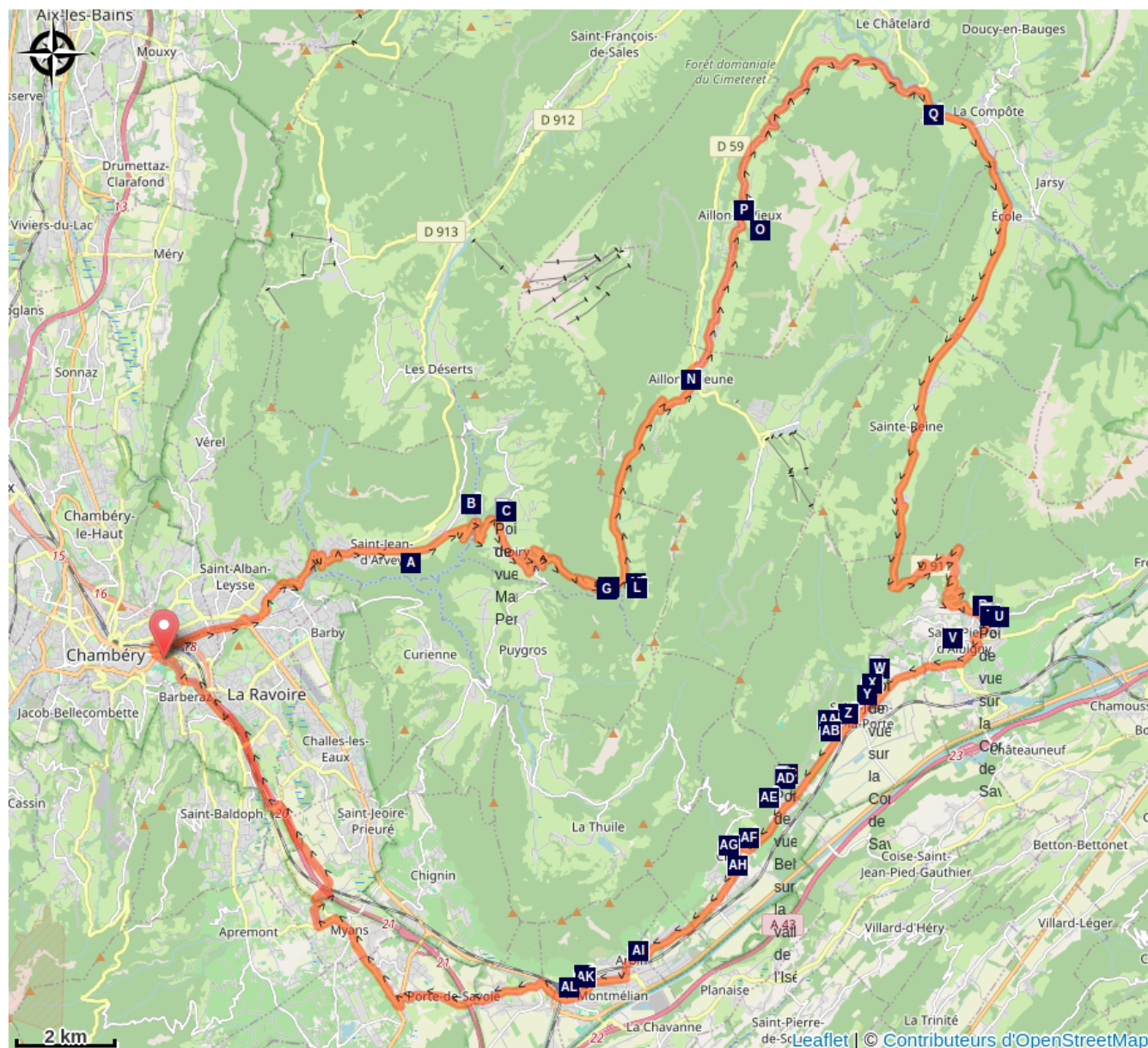
Se renseigner au préalable auprès de l'Office de tourisme sur les conditions du moment.

Sous réserve de conditions météo favorables.

Téléphone : [04 79 25 19 38](tel:0479251938)

Mél : tourisme@coeurdesavoie.fr

Sur votre route...



- | | |
|---|--|
|  Pelouses sèches (A) |  Hameau de la Crouette (B) |
|  Point de vue Margeriaz Peney (C) |  Potentille Caulescente (D) |
|  Faucon Pèlerin (E) |  Les criquets (F) |
|  Apollon (G) |  Coronelle lisse (H) |
|  Pieds de voies et éboulis rocheux (I) |  Anthyllide des montagnes (J) |
|  Les micro-pelouses et vires (K) |  Les chalets de petite montagne (L) |
|  La Grande Astrance (M) |  La fromagerie du Val d'Aillon (N) |

Toutes les informations pratiques

En plein air

Label Vélo et Fromages

Recommandations

Le transport ou la promenade des animaux sur les voiries doivent respecter le code de la route et l'obligation de maintien en laisse.

Matériel

Carte vélo Explore Savoie disponible à l'office de tourisme.

Comment venir ?

Accès routier

Itinéraire accessible directement depuis Chambéry, en rejoignant St Alban en Leysse puis la montée du col des prés

Parking conseillé

Buisson Rond

Source

Agence alpine des territoires

<http://www.agate-territoires.fr>

Sur votre route...



Pelouses sèches (A)

Les pelouses sèches appelées aussi coteaux secs, sont des milieux ouverts d'une grande richesse en biodiversité, et notamment en orchidées, reines de ces prés. Bien qu'elles soient assez maigres, elles constituent un fourrage de qualité et sont gérées de manière extensive. Elles se situent sur des sols pauvres souvent filtrant, soumises à de forts contrastes thermiques, de longues périodes de sécheresse. L'agriculture est indispensable pour maintenir ces espaces précieux, sans elle ils se referment envahis par la broussaille. Certaines pelouses sont reconnues d'intérêt européen à travers le réseau Natura 2000, dispositif de gestion concerté en faveur de la biodiversité. Vous les observerez sur le haut du village en dessous de la forêt sous le Peney.

Attribution : © M. Pântalacci / PNRMB



Hameau de la Crouette (B)

Le petit hameau de la Crouettaz, à Saint-Jean-d'Arvey abritait un martinet (gros marteau actionné par une roue à aubes) servant à forger le fer pour faire des outils et des clous de charpente. Ce fer était extrait des plateaux du Peney et de la Feclaz, tout proches. Piégé au cours de l'histoire géologique précoce du massif dans des infractuosités de la masse calcaire, ce minerai était traité sur place dans des bas fourneaux, permettant d'extraire des loupes de métal qui étaient ensuite acheminées à la Crouettaz. La hameau de la Crouettaz servait d'habitation aux ouvriers de la forge et du martinet. L'activité dura jusque vers 1840 (source Saint-Jean-d'Arvey, histoire d'un village de Savoie, Nicoles Vaget-Grangeat).

Attribution : © G. Lansard



Point de vue Margeriaz Peney (C)

Les couches calcaire (urgonien) qui arment la bordure du massif du Margeriaz semble s'arrêter net vers l'ouest au dessus du col de Plainpalais. On retrouve pourtant ces mêmes strates en contrebas au niveau du Roc des Rochettes, entaillées par le canyon de la Leyse, et que l'on suit du regard vers le sommet du Peney. Ce décalage est lié à la présence d'un chevauchement qui permet la répétition de cette couche dans le paysage. Sous vos pieds, sur le plateau de la Leyse, la trace de ce chevauchement est masquée par le recouvrement de moraines glaciaires.

Attribution : © C. Lansigu / PNRMB



Potentille Caulescente (D)

Cette plante à fleurs blanches dont on repère aisément les touffes de feuilles vertes, est représentative des végétaux qui poussent sur les parois calcaires massives et ensoleillées. Profitant de la moindre anfractuosité dans le rocher, la potentille projette ses racines le plus loin possible pour se fixer, exploiter le peu d'eau et lentement accumuler la matière organique issue de sa propre décomposition pour former un sol.

Attribution : Gilles Hamchart



Faucon Pèlerin (E)

Le dessus est gris-ardoise, la poitrine et le ventre blancs finement barrés de noir, sa gorge et ses joues blanches mettent en valeur la large moustache noire. Rapace bien charpenté, d'une envergure d'environ un mètre pour un poids de 600 à 1300 g, le faucon est un oiseau ornithophage. De la mésange au pigeon, ce prédateur repère sa proie au cours d'un vol plané ou posté sur un perchoir. Lors d'un piqué vertigineux, il fond sur sa proie. Il la capture avec les serres ou la percute avec sa poitrine pour la récupérer lors d'un deuxième piqué. Il occupe les sites de reproduction (cavités dans les corniches) dès le mois de février. L'envol des jeunes a lieu entre début et mi-juin.

Attribution : Aussaguel



Les criquets (F)

Les endroits ouverts, sans végétation, et rocheux hébergent plusieurs espèces de criquets bien adaptées aux substrats. Leurs couleurs fondamentales entre brun grisâtre et brun-rouge leur assurent un parfait camouflage lorsqu'ils sont posés sur le sol ou les rochers. A l'envol, on peut voir tout à coup leurs ailes postérieures colorées, par exemple la belle teinte rose vif du Caloptène italien, le superbe bleu turquoise, avec une bande marginale noire, de l'Oedipode turquoise ou le beau rouge, avec une bande marginale noire, de l'Oedipode rouge

Attribution : L.Zechner



Apollon (G)

Grand papillon (35 à 40 mm) qui survole les prairies et pelouses rocailleuses bien ensoleillées de mai à septembre. C'est une "relique glaciaire", c'est-à-dire qu'il se retire sous l'effet du réchauffement climatique soit vers le nord, soit en altitude. Protégé à l'échelle européenne, il était autrefois présent sur toutes les montagnes, Il est menacé par les reboisements, la déprise agropastorale et le réchauffement climatique.

Attribution : tbria



Coronelle lisse (H)

Cette couleuvre mesure jusqu'à 70 cm de long et reste très discrète. De couleur plutôt gris métallique avec des motifs foncés sur le dos, elle se confond bien dans les pierriers, (tas de pierre avec de la végétation) où elle a l'habitude de se réchauffer au soleil. Inoffensive et peureuse, elle se nourrit de lézards et petits serpents. Elle se différencie de la vipère aspic (pupilles verticales) par ses pupilles rondes.

Attribution : N.Juarez



Pieds de voies et éboulis rocheux (I)

Que ce soit par l'action de la pluie qui dissout le calcaire ou par l'action du gel/dégel qui fracture le rocher, l'érosion modifie constamment les falaises. Cette érosion s'accompagne de dépôts plus ou moins importants, de roches détritiques au pied des falaises. Ces éboulis ne sont pas toujours colonisés rapidement par la végétation. Lorsque la pente est trop forte et que le cailloutis de surface est trop mobile, seules des plantes adaptées aux éboulis peuvent réussir à s'installer. Si l'on stabilise l'éboulis, les espèces qui s'y sont adaptées vont disparaître au profit d'une végétation plus classique. Soumises à de fortes contraintes, les espèces de ces milieux sont très sensibles aux interactions, les impacts se font d'autant plus ressentir.

Attribution : N.Juarez



Anthyllide des montagnes (J)

De la famille des Fabacées Cette plante assez rare pousse en touffe dans les milieux herbeux et rocailleux. Elle mesure de 5 à 20 cm et fleurit de mai à juillet. Elle affectionne les sols pauvres, secs et bien ensoleillés



Les micro-pelouses et vires (K)

En falaise, les zones de replat permettent la formation d'un sol qui crée les conditions de vie favorables pour les espèces de pelouses sèches. Véritable opportunité pour la flore rupestre, ces micro éco-systèmes sont composés d'une diversité d'espèces concentrée sur de petites surfaces.

Attribution : N.Juarez



Les chalets de petite montagne (L)

Dans les milieux montagnards, l'activité pastorale et agricole est une composante économique et un moyen de subsistance essentiel pour les populations qui y vivent. Implantés dans les alpages, les différents types de chalets témoignent de leur fonction historique, dissociant ainsi les « chalets de petite montagne » et les « chalets de grande montagne ». Les chalets de petite montagne sont caractéristiques d'une organisation individualisée de l'activité pastorale et agricole, souvent associée à une exploitation familiale. Le cheptel est fréquemment modeste, avec un troupeau dépassant rarement la vingtaine d'individus. L'organisation spatiale et structurelle des bâtiments est spécifique, avec la présence de chalets de petites dimensions, similaires aux habitations permanentes et composés de granges, d'étables et de loges. Il est important de préciser que l'usage de ces chalets est aujourd'hui bien plus destiné à une pratique touristique de villégiature, qu'au maintien de l'activité pastorale. Dans le secteur, les chalets des Côtes Gueulet et des Côtes de Marles sont caractéristiques des chalets de petite montagne tandis que les chalets de la Buffaz sont au contraire associés aux chalets de grande montagne.

Attribution : © A.Mollard / PNRMB



La Grande Astrance (M)

De la famille des Apiacées, la Grand Astrance (*Astrantia major* L.) est une plante originaire d'Europe centrale et orientale, observable dans les espaces montagnards du fait de sa robustesse. Elle se développe majoritairement en lisière de forêt, à proximité de milieux humides comme les ruisseaux ou les points d'eau. De couleur blanche ou légèrement rosée, cette plante est recherchée pour la subtilité de ses fleurs. Elle est surtout utilisée pour une fonction ornementale et décorative, notamment dans les jardins contemporains, mais reste présente dans les espaces sauvages.

Attribution : © A.Mollard / PNRMB



La fromagerie du Val d'Aillon (N)

C'est la plus petite fromagerie de Savoie, qui affine le lait cru depuis 1889 !

Son espace muséographique vous racontera les gestes ancestraux des fromagers qui conservent la qualité des laits crus des vaches de races tarine, abondance ou montbéliarde, des quatre fermes de la coopérative. Un beau plateau de fromages fabriqués sur place attend le visiteur : Tome des Bauges AOP bien sûr, mais aussi Margériaz, Valbleu, Monpela, Boudane, Galopyon, Tomme au marc, Raclette des Aillons et Vacherin.

Attribution : © PNRMB